FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat national Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Communiqué | 4 avril 2019

Réforme des CPGE
Attention danger

La réforme du lycée et du baccalauréat, la mise en place de *Parcoursup*, fortement contestées par les élèves, les professeurs du secondaire et leurs organisations syndicales portent également atteinte aux classes préparatoires aux grandes écoles.

Un projet de redéfinition des CPGE

Le ministère de l'Education nationale et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont chargé M. Olivier SIDOKPOHOU, inspecteur général de mathématiques, d'une mission de réflexion sur l'adaptation des CPGE à la réforme du second degré.

Les grandes orientations ont été présentées le 18 mars 2019 devant le comité de concertation et de suivi des classes préparatoires dans lequel ne siègent pas les représentants des personnels. Si pour l'instant ce sont surtout les classes préparatoires scientifiques qui sont visées à terme tout le monde risque d'être touché.

Sous prétexte d'accueillir des élèves au *« parcours plus varié »*, les pouvoirs publics prévoient de convertir une partie des heures d'interrogation en modules de remédiation et de récrire les programmes.

Une menace sur la qualité et le cadre national des formations

Pour le SNFOLC, cette réforme n'est pas acceptable.

Elle conduirait tout d'abord à priver des étudiants qui ont reçu un enseignement dans une spécialité en terminale, de cours dans cette discipline, durant le premier semestre de la première année. Elle appauvrirait donc les contenus qui leur seraient dispensés.

Appliquée différemment d'un établissement à l'autre, elle romprait ensuite avec le cadre national des CPGE notamment dans l'attribution des heures de khôlle (circulaire n°2003-014 du 10 juillet 2003). Elle fragiliserait un peu plus les classes préparatoires dites de proximité alors que les CPGE perdent des étudiants (-1 357 élèves en 2018-2019 par rapport à l'année précédente, soit une baisse de -1,6%).

Enfin, elle ne serait pas sans effets sur la rémunération des enseignants, leur service voire sur leur poste (mesures de carte scolaire).

La nécessité d'une riposte collective

La réforme du lycée et celle des CPGE sont menées au nom d'un même principe : la réduction générale les coûts. Elles appliquent les mêmes méthodes : le mépris des usagers privés d'une partie des service qui leur était offerts ainsi que le mépris des personnels dont les droits, le salaire et les conditions de travail sont dégradés.

La recherche de la rentabilité immédiate ne peut se substituer à l'intérêt général. C'est ensemble, enseignants du second degré, professeurs de CPGE des filières scientifique, littéraire, économique et commerciale, associations et syndicats que nous pouvons donner un coup d'arrêt à cette politique de remise en cause du service public de l'Education.

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir dans chaque établissement, en heure d'information syndicale, en assemblée générale, à se prononcer pour le maintien des heures statutaires, de poste, de classe ou de khôlle, l'abandon des réformes du lycée, du baccalauréat, des CPGE, et à prendre les initiatives nécessaires afin de construire le rapport de force pour gagner.

Abonnez-vous en ligne à la Newsletter du SNFOLC sur la page d'accueil du site. Vous serez régulièrement informé des nouvelles publications mises en ligne sur le site de votre syndicat.

FNEC FP FO
SNFOLC
siège national

6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr

www.fo-snfolc.fr